



Communiqué de presse

La Caisse des dépôts et L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie signent à l'échelle de l'archipel de Guadeloupe un accord cadre renforçant leur partenariat jusqu'en décembre 2020

Baie-Mahault, le 25 Juin 2017

Les mutations énergétiques, climatiques et écologiques de la Guadeloupe sont aujourd'hui des composantes essentielles des politiques publiques d'aménagement et de développement économique des territoires de l'Archipel. Une dynamique hors du commun est en cours en Guadeloupe : programmation pluriannuelle de l'énergie dont l'objectif est d'atteindre l'autonomie énergétique d'ici à 2030, développement des filières de valorisation locale de nos déchets (plus de 30% de nos déchets sont aujourd'hui valorisés), aménagements de nos sections et quartiers respectueux du cadre de vie et de l'environnement.

Face à ces nombreux défis, la Direction Régionale de l'ADEME et la Direction Régionale Antilles-Guyane de la Caisse des Dépôts ont souhaité renforcer la synergie de leurs actions dans le domaine du développement durable en signant un accord-cadre de coopération jusqu'en Décembre 2020. Par ailleurs, dans le cadre de cette convention la Caisse des dépôts, et l'ADEME s'engagent à renforcer l'information de leurs partenaires dans la perspective d'amplifier la transition énergétique, climatique, écologique et solidaire en cours.

La CDC et l'ADEME partagent en effet le même souci d'accompagner les collectivités et les acteurs économiques du territoire dans le cadre des politiques publiques qu'elles développent ou auxquelles ils contribuent. Il s'agit particulièrement :

- ***du développement des énergies renouvelables,***
- ***du renforcement de la sobriété énergétique du parc immobilier public (collectivités locales), para-public (bailleur sociaux) voire privé (développement d'un parc tertiaire tourisme ou bureau plus efficace énergétiquement)***
- ***de l'accompagnement des initiatives innovantes en terme de mobilité durable ou de smart grids etc.***
- ***de la gestion et du traitement des déchets***
- ***ou bien encore de la prévention de la vulnérabilité au changement climatique***

Nicolas SOUDON, directeur Exécutif de l'Action Territoriale de l'ADEME et Pascal HOFFMANN, directeur Régional Antilles-Guyane de la Caisse des Dépôts vous convient à la présentation et signature de cette convention le 29 Juin à partir de 16 .30, Auberge de la Vieille Tour, Gosier

Contacts presse

ADEME :

Jérôme ROCH : 0690 59 87 46 - jerome.roch@ademe.fr

Caisse des dépôts :

Antoine Rousseau : 05 90 21 18 73 - Antoine.rousseau@caissedesdepots.fr

A propos de l'ADEME

Dans le cadre des politiques définies par l'État, l'ADEME a pour mission de susciter, animer, coordonner, faciliter et, le cas échéant, réaliser toutes opérations ayant pour finalité :

- La réalisation d'économies d'énergie et le développement des énergies et matières premières renouvelables ;
- La lutte contre le changement climatique et la limitation de gaz à effet de serre ;
- Le développement de l'économie circulaire dont la limitation de la production de déchets, leur récupération et leur valorisation ;
- La remise en état des sites pollués et la reconquête de friches industrielles ;
- La réduction des impacts environnementaux.

A ce titre, elle conseille les collectivités publiques et les entreprises et soutient leurs projets. Elle contribue à sensibiliser tous les acteurs et à faire évoluer les comportements y compris ceux du grand public.

A propos de La Caisse des Dépôts

En tant qu'investisseur de long terme, elle accompagne les grandes évolutions économiques et sociétales de la Nation. Ses priorités s'inscrivent en soutien des grandes orientations publiques au service de la croissance, de l'emploi et du développement économique et territorial du pays. Aujourd'hui, la Caisse des Dépôts mobilise ses capacités de financement, ses filiales et ses outils pour agir sur quatre transitions :

La transition territoriale, la Caisse des Dépôts accompagne les acteurs locaux, les collectivités et leurs opérateurs dans le cadre de la réforme territoriale et participe à leurs projets de développement, indispensables à la compétitivité et à l'attractivité de notre pays.

La transition numérique, la Caisse des Dépôts soutient le développement de l'économie du numérique via l'équipement des territoires en infrastructures numériques mais aussi en développant les usages et les services numériques.

La transition démographique, la Caisse des Dépôts développe des solutions innovantes pour accompagner les personnes au quotidien et tout au long de la vie, renforçant ainsi la cohésion sociale et le « mieux vivre ensemble ».

La transition écologique et énergétique, la Caisse des Dépôts est entièrement mobilisée pour relever le défi écologique et énergétique que connaît le pays. La Caisse des Dépôts développe des solutions opérationnelles pour les entreprises au cœur des territoires pour contribuer à une société plus performante, et plus sobre en consommation de ressources naturelles et d'énergie.

Sur ce dernier volet, la Caisse des Dépôts et particulièrement impliquée directement ou intermédiée dans les projets de géothermie, éoliens, et développent ses interventions dans la biomasse comme au titre de son activité de prêteur dans la rénovation énergétique des bâtiments publics et logements sociaux (écoprêt DOM).